

Le 13/03/2018

Communiqué de presse

**Dans le cadre de la visite du Président Emmanuel Macron en Inde,
IMT Atlantique signe des accords de coopération avec deux écoles d'ingénieurs indiennes,
IIT Indore et IIT Madras**

Ces programmes d'échange académiques ont été conclus sous le haut patronage de Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et son homologue indien, Prakash Javadekar, Minister for human resource development, dans le cadre du Knowledge Summit, le premier Sommet franco-indien de la coopération universitaire, scientifique et technologique.

Organisé à New Delhi dans le cadre de la visite officielle du Président Emmanuel Macron en Inde, ce sommet bipartite a vu la signature d'un accord franco-indien sur la reconnaissance mutuelle des diplômes et la création du Fonds franco-indien pour l'éducation en faveur de la mobilité entre les deux pays. Présents aux côtés du Président Emmanuel Macron, Paul FRIEDEL, directeur d'IMT Atlantique, Yann BUSNEL, Responsable du département Systèmes Réseaux, Cybersécurité et Droit du numérique et Gilles COPPIN, directeur du laboratoire Lab-STICC (Laboratoire des Sciences et Techniques de l'Information, de la Communication et de la Connaissance - UMR CNRS 6285), ont signé deux accords MoU (Memorandum of Understanding) avec deux prestigieuses écoles d'ingénieurs, IIT (Indian Institute of Technology) d'Indore et Madras.

Les conventions signées entre l'IIT Indore et IMT Atlantique, d'une part, l'IIT Madras et IMT Atlantique pour le Lab-STICC, via le CNRS, d'autre part, prévoient l'accueil d'élèves ingénieurs indiens au sein d'IMT Atlantique et la possibilité pour les élèves de l'école d'effectuer des stages et de suivre des cours en Inde. Ces accords ouvrent également la voie à des échanges d'enseignants et à la mise en place de modules d'enseignement communs, à des échanges de chercheurs, de thésards et post-docs, et des programmes conjoints de recherche. L'accord avec l'IIT de Madras est le pendant d'un accord passé entre la société Thales et le même IIT Madras, également signé durant le Knowledge Summit, et permettant la mise en place de thèses co-encadrées par IMT Atlantique et le Lab-STICC (UMR CNRS 6285), et IIT Madras, et financées par l'industriel. La première thèse devant être initialisée avant fin 2018.

Contacts Presse :

IMT Atlantique Bretagne-Pays de la Loire
Priscillia Creach
Responsable du pôle médias et promotion
Tél. 02 29 00 10 97/06 30 51 38 30
priscillia.creach@imt-atlantique.fr
www.imt-atlantique.fr

Green Lemon Communication
Laurence Le Masle
Tél. 06 13 56 23 98
l.masle@greenlemoncommunication.com
www.greenlemoncommunication.com
[@greenlemoncom](https://twitter.com/greenlemoncom)

À propos d'IMT Atlantique Bretagne-Pays de la Loire

www.imt-atlantique.fr

À propos d'IMT Atlantique Bretagne-Pays de la Loire

IMT Atlantique est une grande école d'ingénieurs généralistes (dans le Top 10, groupe A+ du classement de l'Etudiant) et un centre de recherche international dépendant du ministère en charge de l'Industrie et du Numérique. Issue de la fusion, au 1er janvier 2017, de l'Ecole des Mines de Nantes et de Télécom Bretagne, c'est une école de l'Institut Mines-Télécom (1er groupe de grandes écoles d'ingénieur et de management de France).

Disposant de 3 campus, à Brest, Nantes et Rennes, d'1 incubateur présent sur les 3 campus, ainsi que d'1 site à Toulouse, IMT Atlantique a pour ambition de conjuguer le numérique et l'énergie pour transformer la société et l'industrie par la formation, la recherche et l'innovation et d'être, à l'international, l'établissement d'enseignement supérieur et de recherche français de référence dans ce domaine.

A compter de septembre 2018, une nouvelle formation d'ingénieurs généralistes IMT Atlantique sera proposée sur le concours commun Mines-Ponts. L'Ecole délivre par ailleurs deux diplômes d'ingénieur par la voie de l'apprentissage, des diplômes de masters, mastères spécialisés et doctorats.

Les formations d'IMT Atlantique s'appuient sur une recherche de pointe, au sein de 6 unités mixtes de recherche (avec le CNRS, l'INRIA, l'INSERM, des universités ou écoles d'ingénieur), dont elle est tutelle : GEPEA, IRISA, LATIM, LABSTICC, LS2N et SUBATECH. Les 8 axes thématiques correspondants sont : physique et chimie nucléaire ; énergétique et procédés de l'environnement, cybernétique & informatique, cyber sécurité, technologies pour la communication, traitement du signal, des images et données, informatique et réseaux, économie, sciences sociales et de gestion, droit, interculturel.

L'École est membre de l'institut Carnot M.I.N.E.S (Méthodes Innovantes pour l'Entreprise et la Société), de l'institut Carnot Télécom & Société Numérique (TSN) et membre fondateur de la communauté d'universités et d'établissements Université Bretagne Loire.